

## L'intervention du juge des tutelles

Par **morganeCP**, le **10/07/2019** à **13:21**

Salut les juristes,

Petite question, je suis actuellement en stage chez un avocat, et ce dernier m'a donné de la recherche juridique en matière de droit social.

Je précise que je n'ai jamais étudié ce droit, mais ma question est la suivante : le juge des tutelles intervient-il dans le cas où l'enfant décide de devenir aidant familial à plein temps pour son parent ?

Cordialement.

CHAPELLON Morgane.

Par **Lorella**, le **11/07/2019** à **09:55**

Bonjour

Votre question ne concerne pas le droit social qui est composé du droit du travail et de la sécurité sociale.

j ai réussi à le transférer dans droit de la famille

Par **morganeCP**, le **11/07/2019** à **10:01**

Merci !